

## ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2015-1867 du 30 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux compétences des services déconcentrés régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 05/09/2016 portant création de la mention Activités de la forme du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 19/03/2019,

### ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup>.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités de la forme cours collectifs est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom			Date et lieu de naissance	
BP4ARA190155	Monsieur	BAILLEAU	Romain	30/11/1989	MONTELMAR
BP4ARA190156	Madame	BARIT	Mathilde	15/07/1996	ÉCULLY
BP4ARA190157	Monsieur	BEN JEDDOU	Hedi	10/07/1993	ANNEMASSE
BP4ARA190158	Madame	BONGIOVANNI	Alicia	13/10/1997	ALBERTVILLE
BP4ARA190159	Madame	BOUNAAS	Cynthia	13/02/1984	OULLINS
BP4ARA190160	Madame	CHALABI	Nawal	22/10/1990	LYON 2EME
BP4ARA190161	Monsieur	CHAVASSIEUX	Benjamin	14/03/1992	SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
BP4ARA190162	Madame	CORREIA	Elsa	15/11/1995	VOIRON
BP4ARA190163	Madame	COUTTET	Miléna	29/06/1999	CHAMONIX-MONT-BLANC
BP4ARA190164	Monsieur	CRISTOUD	Rémi	12/10/1996	VOIRON
BP4ARA190165	Monsieur	DA COSTA	Alban	26/05/1992	ROANNE
BP4ARA190166	Monsieur	DIATTA	Mauzisse	01/01/1993	CABROUSSE
BP4ARA190167	Monsieur	DUPUY	Thomas	18/09/1995	ANNECY
BP4ARA190168	Madame	FONT-CRESPO	Marie	11/12/1996	SAINT PRIEST
BP4ARA190169	Monsieur	GAUTHIER	Jorick	16/12/1995	ARNAS
BP4ARA190170	Madame	GRAS	Céline	24/12/1991	CRETEIL
BP4ARA190171	Madame	KRUG	Marlène	05/03/1992	LYON 4EME
BP4ARA190172	Monsieur	MENSAH	Mawulikplimi	17/09/1983	DOUALA
BP4ARA190173	Madame	MOUSSAOUI	Lydia	27/11/1996	SAINT-ÉTIENNE
BP4ARA190174	Madame	PARETTE	Cindy	17/01/1995	GRAY
BP4ARA190175	Monsieur	PISSARD	Antoine	09/07/1999	LYON 4EME
BP4ARA190176	Madame	RENE	Mélissa	11/12/1998	VAULX-EN-VELIN
BP4ARA190177	Madame	ZAGBO	Kelly	22/03/1995	LYON 3EME

Article 2.- La directrice régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté.



Fait à Lyon, le 20/03/2019

La Directrice Régionale et Départementale  
de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Isabelle DELAUNAY